

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre juridique et administratif de l'alternance
- Recruter et former un apprenti, un alternant

PROGRAMME

Situer l'apprentissage dans son environnement :

- Comprendre l'alternance et son fonctionnement
- Appliquer la réglementation en matière d'alternance
- Mettre en œuvre une démarche partenariale avec l'organisme de formation.

Recruter, former et accompagner un apprenti, un alternant

- Organiser et mener le recrutement d'un apprenti, un alternant
- Arbitrer sur le profil (âge, diplôme) le plus adapté à l'entreprise ;
- Accueillir les jeunes et organiser son parcours d'apprentissage en fonction du référentiel diplôme ;
- Mettre en place les dispositions spécifiques de la convention collective et du droit du travail ;
- Identifier les savoirs à transmettre et les organiser
- Organiser les séquences d'évaluation de l'alternant et les communiquer à l'organisme de formation.
- Evaluer la progression de l'apprenant et l'acquisition des compétences

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEURS

Formateurs expert en droit du travail et management

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrite et orale : Mise en situation d'apprentissage (alternance)

Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

- LES +**
- Formation de niveau Bac+2 qui valorise vos acquis professionnels
 - A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
 - Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
 - Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)
- PUBLIC**
- Chef(fe) d'entreprise, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)

PRÉREQUIS

En fonction du métier choisi :

Diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 + expérience professionnelle et entretien de positionnement

LIEU CMA du Cantal - AURILLAC

DATES / HORAIRES

Consulter la CMA pour connaître les dates et horaires

TARIF Nous consulter

Eligible [CPF](#) et [V.A.E](#)

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription: 11 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture sur stage: 5 personnes

CONTACT

CMA du Cantal
Village d'entreprises
14 Avenue du Garric 15000 AURILLAC
04.71.45.65.00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat